



Mémoire sur l'étude publique des  
contributions municipales et de la gestion de  
programmes de lutte à la pauvreté

Présenté par la table locale de concertation  
Solidarité Mercier-Est et ses membres

Commission sur les grands équipements et les activités  
d'intérêt d'agglomération  
Novembre 2008

# Table des matières

Présentation de Solidarité Mercier-Est.....	3
Contributions municipales et gestion de programmes de lutte à la pauvreté.....	3
Démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Mercier-Est.....	4
<b>Présentation des organismes de Mercier-Est</b>	
➤ Solidarité Mercier-Est.....	7
➤ L'Antre-jeunes de Mercier-Est.....	10
➤ Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est .....	17
➤ Info-Femmes .....	19
➤ La Maison des Familles de Mercier-Est.....	23
➤ Infologis de l'est de l'île de Montréal .....	24
➤ Le Chez-Nous de Mercier-Est .....	25
Recommandations.....	27
Annexe .....	29

## Présentation de Solidarité Mercier-Est

La table locale de concertation Solidarité Mercier-Est a pour mission de regrouper des citoyens, des groupes, des organismes et des institutions œuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, économique et communautaire du quartier. Elle cherche également à favoriser la promotion du quartier Mercier-Est, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ainsi que le développement des organismes communautaires autonomes.

Solidarité Mercier-Est est issue de la fusion, en 2001, de *Mercier-Est Quartier en santé* (MEQES) et de la *Table de concertation des organismes communautaires de Mercier-Est* (TCOCME). Solidarité Mercier-Est a entrepris, depuis 2003, un virage novateur afin d'inclure le plus d'acteurs possible du quartier au sein de la concertation, et particulièrement les citoyens.

La Table se démarque par la collaboration entre ses citoyens et ses organismes qui travaillent ensemble pour la qualité de vie de la communauté. Plusieurs exemples les rassemblent : démarche de revitalisation urbaine intégrée, développement d'un projet immobilier de mixité sociale au site Contrecoeur, lancement d'une initiative 1,2,3 Go! pour impliquer les parents dans le bien-être de leurs tout-petits et bien d'autres dossiers qui nécessitent une collaboration productive entre les citoyens et les organismes. Solidarité Mercier-Est est fière de pouvoir compter sur ses membres dynamiques qui travaillent de concert pour améliorer le sort des citoyens de ce quartier de l'est de Montréal.

## Contributions municipales et gestion de programmes de lutte à la pauvreté

Bien ancrée dans son milieu, Solidarité Mercier-Est se distingue par son organisation de quartier. Chaque secteur (aînés, famille, environnement, logement, etc.) est représenté par un organisme qui travaille en collaboration avec les autres membres. Cette formule facilite la concertation où chaque organisme s'avère une référence dans son domaine. Il est plus aisé de développer des projets de quartier dans un contexte où il n'y a pas de compétitivité entre les membres quant à la répartition du financement. Nous sommes convaincus de l'efficacité de ce modèle, mais les organismes doivent répondre à des besoins majeurs en raison qu'ils soient les seuls sur le territoire à offrir les services appropriés au type de clientèle visée. Ils ont donc besoin d'un support financier et organisationnel à la hauteur des besoins des citoyens de Mercier-Est, quartier qui s'est appauvri depuis les dernières années.

Mercier-Est bénéficie des contributions municipales et des programmes de lutte à la pauvreté de la Ville de Montréal et de l'agglomération. Solidarité Mercier-Est est heureuse de participer à cette étude publique, car la Table reconnaît l'importance de l'aide municipale pour le maintien des services offerts à sa

population. Il est certain que cette étude publique rejoint directement Solidarité Mercier-Est et ses membres. En plus de coordonner une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI), la Table bénéficie d'un financement récurrent de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local qui lui permet de défrayer ses frais de subsistance (salaire de la coordination, loyer, frais d'administration).

Dans ce mémoire, la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Mercier-Est est présentée. Aussi, plusieurs organismes membres de la Table expliquent comment les contributions municipales et les programmes de lutte à la pauvreté financent leurs services. Ils témoignent des réalisations concrètes liées à ce support financier. Finalement, des recommandations sont formulées à propos d'un financement adapté aux besoins des organismes, mais surtout à la clientèle grandissante qui bénéficie des services de lutte à la pauvreté dans Mercier-Est.

### **Démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Mercier-Est**

Mercier-Est a obtenu une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) en 2006, à la suite de la candidature déposée par l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Dès le départ, les différents acteurs participant à la démarche se sont approprié la définition du programme *Revitalisation urbaine intégrée* donnée par la Ville de Montréal. En effet, les organismes communautaires, les instances de concertation, les citoyens et les représentants de l'arrondissement ont vu dans la démarche RUI un « moyen d'améliorer les conditions socioéconomiques et le cadre de vie d'un territoire défavorisé donné (...) se basant sur une vision globale et concertée de la situation du territoire »<sup>1</sup>.

Les ambitieux objectifs de départ du programme RUI offrent un bon indicateur de l'intérêt et des espoirs que la démarche de revitalisation a pu susciter au sein du quartier Mercier-Est au début du projet :

- Développer une offre de services publics (municipaux et gouvernementaux) plus complète et mieux adaptée aux besoins des personnes défavorisées;
- Améliorer le milieu physique, notamment à l'aide de programmes ou de projets en matière d'habitation, d'aménagement urbain, d'infrastructures, d'espaces verts et d'équipements collectifs;
- Encourager le dynamisme économique local;
- Réduire les impacts générés par les problématiques sociales;

---

<sup>1</sup> Ville de Montréal, service du développement social et communautaire, Direction du développement social, Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation et de développement d'indicateurs de développement social, Octobre 2003, 12 p.

- Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les secteurs visés;
- Encourager la participation sociale, notamment en augmentant le pouvoir des personnes défavorisées sur leurs propres conditions de vie;
- Favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les résidents des secteurs concernés;
- Encourager l'innovation dans les façons de faire pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

**Quant au critère de succès des démarches RUI, il est lui aussi ambitieux :**

« La réussite d'une telle approche repose sur une double amélioration : celle du quartier au début de l'opération et celle du sort des individus pauvres, qui, au départ de l'opération, vivaient dans ce quartier. »

C'est donc en fonction de ces objectifs et de ce critère de succès que le Comité local de revitalisation de Solidarité Mercier-Est (CLR) s'est doté d'un Plan de revitalisation, ambitieux également, dont les priorités sont les suivantes :

Réaménager la rue Notre-Dame dans le but de réduire le trafic de camions sur la rue Notre-Dame.
Faire de la Promenade Bellerive un pôle récréotouristique.
Favoriser les déplacements actifs (marche, vélo) en aménageant les rues de façon sécuritaire, en développant les pistes cyclables et en créant des passages de part et d'autre de la voie ferrée.
Investir dans de nouveaux équipements, en priorité via la construction d'un centre récréo-sportif.
Embellir le quartier via des projets qui contribuent au sentiment d'appartenance au quartier.

La confrontation de ces objectifs au financement des démarches RUI et aux réalités de la gestion municipale locale a rapidement mis en lumière les lacunes structurelles du programme de revitalisation urbaine intégrée :

- 1- Un désengagement des différentes instances d'administration municipales une fois la démarche prise en charge par l'instance de concertation locale.

- 2- Une énorme difficulté à faire des zones RUI de véritables secteurs prioritaires d'intervention pour la Ville de Montréal de même que pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- 3- Un financement qui permet aux démarches d'exister et de soutenir un certain niveau de mobilisation, sans toutefois pouvoir prétendre agir en profondeur sur la qualité de vie des résidents. Le financement actuel ne permet d'aucune manière de lutter contre la pauvreté.
- 4- En raison de la difficulté à offrir des résultats perceptibles pour les résidents, une difficulté à conserver le niveau de mobilisation existe et tend à croître avec le temps.
- 5- En conséquence, dans un contexte où le financement des projets de revitalisation est limité, nous assistons au développement progressif d'une confusion, en ce a trait au rôle et à la nature du Comité local de revitalisation : sommes-nous une instance de négociation, de revendication, de consultation ou bel et bien une instance d'actions concertées?

**Présentation des organismes de Mercier-Est**  
**Étude publique des contributions municipales et de la gestion**  
**de programmes de lutte à la pauvreté**



**Nom de l'organisme :** Solidarité Mercier-Est

**Coordonnées :**

8624, rue Hochelaga,

Montréal, H1L 2M4

[accueil@solidaritemercierest.com](mailto:accueil@solidaritemercierest.com)

Tél. : 514-356-1917

**Nom de la personne responsable :** Fabienne Audette, Coordinatrice générale

**Mission**

*Solidarité Mercier-Est* a pour mission de regrouper des citoyens, des groupes, des organismes et des institutions œuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, économique et communautaire du quartier. Elle cherche également à favoriser la promotion du quartier Mercier-Est, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ainsi que le développement des organismes communautaires autonomes.

**Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

- Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL)
- Programme de renouveau urbain (RUI)

**Projets réalisés en lien avec les contributions municipales**

**IMSDSL :**

-Permet de verser le salaire annuel de la direction générale de la table de concertation ainsi qu'une partie des autres dépenses récurrentes de l'organisme (loyer, administration, installation et équipements).

- Animation d'un mécanisme de concertation locale intersectorielle et multiréseaux.
- Permet d'organiser le développement social, économique, communautaire et environnemental du quartier.
- Soutient la mobilisation des citoyens autour des dossiers importants pour le quartier.
- Poursuit la mise en place de projets qui vise à outiller les citoyens dans leurs démarches de revendication ou de changement.
- Soutient le développement des organismes communautaires locaux.
- Soutient la mise en œuvre de divers projets de communauté tels la RUI et le projet 1,2,3 Go!
- Etc.

### **RUI :**

- Déploiement d'une vaste démarche de revitalisation urbaine intégrée couvrant 1/3 du territoire total du quartier de Mercier-Est, près de 20 000 citoyens.
- La démarche a pour but l'amélioration des aménagements urbains et le développement social du quartier.
- Plusieurs projets et réalisations concrètes ont vu le jour depuis 2006.
- Pour plus de détails sur notre démarche RUI, consultez [www.ruimercierest.com](http://www.ruimercierest.com)
- Permet de verser 1 ½ salaire pour la coordination de la démarche de revitalisation et la mobilisation.
- Etc.

**Interventions concertées avec la Revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est**  
N/A car nous sommes responsables du déploiement de la démarche RUI.

### **Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

- Augmenter à 34 000\$ / an la portion de la Ville de Montréal qui est versée aux tables de concertation financées par *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (actuel 18 233\$ / an ).
- Faire en sorte que d'autres programmes municipaux ou gérés par des organes paramunicipaux (SHDM, STM, etc.) prennent en considération les zones prioritaires d'intervention telles que les RUI dans leurs décisions d'investissements et de développements de projets et d'actions.
- Investir en infrastructures dans les zones RUI de Montréal, particulièrement un centre récréo-sportif pour le quartier Mercier-Est. Ce centre est demandé depuis plus de 15 ans.



-Garder l'outil de mesure de la défavorisation matérielle et sociale qu'est l'indice Pampalon. Celui-ci est rigoureux et pertinent. Dans la majorité des cas, l'indice Pampalon avantage plus qu'il ne désavantage.

-De façon plus générale, maintenir ou augmenter les investissements en lutte à la pauvreté et développement social.



<p><b>Nom de l'organisme :</b> L'Antre-jeunes de Mercier-Est</p> <p><b>Coordonnées :</b> 8615, rue Hochelaga Montréal, Qc. H1L 2M5 Tél : 514-493-0557</p> <p><b>Nom de la personne responsable :</b> Julie Ouellet, Directrice générale</p>
<p><b>Mission</b></p> <p><i>« Avec l'intention de développer en chacun le plaisir et l'ambition de devenir un adulte autonome, engagé et responsable par un passage valorisant de l'adolescence :</i></p> <p><i>Offrir aux jeunes de Mercier-Est des occasions de réussite, des possibilités d'apprentissage et des perspectives additionnelles de développement de soi. »</i></p>
<p><b>Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Contrat de Ville : Lutte à la pauvreté : 74 300\$ + 4069 \$(fond d'enveloppe)</li> <li>-Contrat de Ville : Programme municipal d'intervention de milieu 12-30 ans : 4 600 \$</li> <li>-Contrat de Ville et Fonds Agir Ensemble : 11 000\$</li> <li>-Projet de Revitalisation urbaine intégrée : RUI 3574 \$</li> </ul>
<p><b>Projets réalisés en lien avec les contributions municipales</b></p> <p><b>Contrat de Ville : Lutte à la pauvreté :</b></p> <p>Ce projet comporte plusieurs dimensions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-D'une part, un intervenant de milieu est embauché spécifiquement pour les Habitations Thomas-Chapais et Dupéré (750 résidants). Cet intervenant de milieu</li> </ul>

travaille directement auprès des résidants pour les soutenir dans leurs difficultés personnelles et familiales (sécurité alimentaire, employabilité, toxicomanie, alcoolisme, santé mentale, éducation des enfants, etc.) Un des mandats principaux de cette personne sera de faire le lien entre les résidants et les différentes ressources communautaires et institutionnelles qui œuvrent dans le champ des problématiques rencontrées. L'autre mandat principal de cet intervenant sera de contribuer à créer une vie communautaire positive dans ces deux plans d'habitation.

-Un intervenant au mandat similaire travaillera plutôt aux Habitations Pierre-Bernard et Honoré-Beaugrand (respectivement 99 et 78 résidants), immeubles HLM où habitent essentiellement des aînés. Un enjeu particulier lié à ces immeubles consiste en l'élimination progressive des menaces et de l'intimidation qui subsistent dans ce milieu de vie.

-D'autre part, des services communautaires supplémentaires, sélectionnés pour leur potentiel d'animation communautaire, sont maintenus dans les HLM Familles, en complément aux services implantés de longue date (intervention pour adolescents, comptoir alimentaire et cuisines collectives).

Ces services consistent en l'organisation et l'animation de petits déjeuners sur semaine et en l'animation et l'intervention auprès des tout-petits, des enfants et de leurs parents, il y a un service de halte-garderie et d'animation aux 6-12 ans. Il est entendu que les intervenants de milieu jouent un rôle majeur pour intéresser les résidants à ces activités.

Ces services constituent donc autant de portes d'entrée pour les résidants vers la vie communautaire que leur quartier leur propose. Nous utilisons ces activités pour promouvoir l'ensemble des services communautaires disponibles et ainsi désenclaver au maximum ces complexes d'habitation et leurs résidants.

Les volets sont répartis entre les organismes partenaires en fonction de leurs mission et expertises. Ceux-ci sont L'Antre-Jeunes de Mercier-Est, le Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est (SÉSAME), la Maison des Familles de Mercier-Est et le Centre communautaire Le Chez-Nous de Mercier-Est. S'ajoutent à ceux-ci, pour former un comité de partenaires se réunissant mensuellement pour orienter le projet et améliorer sa portée, le Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île, le Poste de quartier 48, l'école St-Justin, le CREP et le Centre Info-Femmes.

### **Contrat de Ville : Programme municipal d'intervention de milieu 12-30 ans :**

Notre organisme intervient auprès des jeunes des HLM Thomas-Chapais et Dupéré depuis onze ans. Nous avons une maison de jeunes située dans l'HLM Thomas-Chapais. Bien que le taux de décrochage scolaire des jeunes y ait toujours été relativement élevé, nous constatons depuis deux ans un phénomène nouveau auquel nous souhaitons tenter d'apporter une réponse. En effet, un nombre de

plus en plus important de jeunes entre 16 et 30 ans ne fréquentent plus l'école ET n'occupent aucun emploi. Ils passent donc leurs journées à flâner, à errer dans les cours des HLM, en attendant que le temps passe. Cette situation fait croître le sentiment d'insécurité des résidants, cause de grandes tensions dans les familles où vivent ces jeunes oisifs et constitue un terreau fertile pour le développement de comportements criminels.

Le projet vise à offrir 6 heures par semaine d'intervention et d'accompagnement aux jeunes de 16 à 30 ans ne fréquentant pas l'école et n'occupant aucun emploi. Ces activités d'intervention se tiendront directement dans leur milieu de vie, soit dans un local d'animation existant aux HLM Thomas-Chapais. Compte tenu de la composition sociodémographique des HLM visés, la clientèle-cible du projet sera essentiellement composée de jeunes issus de communautés culturelles. Les activités d'intervention et d'accompagnement visent à soutenir les jeunes dans la détermination de leur projet de vie, à les outiller pour atteindre leurs objectifs et à leur assurer le maximum de soutien possible pour y arriver. Nous visons essentiellement à remettre ces jeunes « en mouvement », soit via un retour aux études, une intégration du marché du travail ou la participation à un programme de développement de l'employabilité.

De plus, une étroite collaboration sera créée entre la travailleuse de milieu assignée au projet et la travailleuse de rue de Mercier-Est, afin d'offrir une activité sportive et artistique de cirque de rue favorisant le développement d'habiletés et de l'estime de soi. Cette activité offerte deux fois par semaine (durée de 1h30) favorisera également la création d'un lien de confiance entre les participants et les intervenantes, pierre angulaire d'une démarche en insertion.

#### Les objectifs du projet :

- Offrir le soutien nécessaire à la remise en mouvement des jeunes de 16 à 30 ans résidant aux HLM Thomas-Chapais et Dupéré qui ne fréquentent plus l'école et n'occupent aucun emploi,
- Soutenir les jeunes ciblés dans la détermination de leur projet de vie.
- Accompagner ces jeunes dans les démarches préalables à l'atteinte de leurs objectifs personnels.
- Réaliser les références nécessaires aux ressources les plus appropriées en fonction des besoins des jeunes.

#### **Projet de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) : Projet Cirque de rue I**

L'Antre-jeunes de Mercier-Est désire depuis longtemps enrichir son offre de services afin de permettre aux jeunes habitants au sud de la rue Hochelaga d'avoir accès à des services en loisirs et en intervention. Ainsi, nous souhaitons offrir un projet d'ateliers de cirque dans deux parcs (principalement le Parc de la Bruère,

ainsi que le Parc L.-O-Taillon) qui permettra à la fois de confirmer l'intérêt des jeunes pour ce type de projet et d'animer des activités dans des lieux moins desservis pour le moment. Si l'intérêt des jeunes se confirme au courant de l'automne, des démarches seront entreprises avec le Cirque du monde, afin de développer un point de services dans le secteur.

Nous avons offert aux jeunes du sud du quartier de la zone RUI, des ateliers de cirque itinérants par la travailleuse de rue, en collaboration avec L'Antre-jeunes de Mercier-Est, Le Garage des jeunes et plus particulièrement la travailleuse de milieu aux HLM Thomas-Chapais et Dupéré. Surtout, les endroits ciblés par le projet permettront d'offrir aux jeunes d'un secteur défavorisé, un projet intéressant et structurant. Les ateliers se dérouleront deux après-midis par semaine, principalement dans le Parc de la Bruère, ainsi que le Parc L.-O.-Taillon. En cas de pluie, les ateliers seront réalisés en soirée à l'Église St-François-d'Assise. D'ailleurs, ce secteur fait partie des secteurs identifiés comme défavorisés et Tandem avait identifié les deux parcs, où se dérouleront les activités comme zones causant un sentiment d'insécurité.

Deux fois par semaine, les jeunes ont bénéficié d'une animation d'activités sur les arts du cirque au sol. Chacune de ces activités impliquait l'enseignement des différentes techniques et spécificités de chacune de ces spécialités :

- Activités de jonglerie, d'acrobaties, de diabolo, de bâtons fleurs, main à main (pyramides, etc.), échasses, unicycle.

Tous ces ateliers impliqueront les services et les interventions habituelles de la travailleuse de rue (référence, écoute, accompagnement, prévention, sensibilisation, information, etc.)

### **Interventions concertées avec la Revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est**

#### **Contrat de Ville et Fonds Agir Ensemble : Projet Cirque de rue II**

##### Objectifs du projet :

-Offrir aux jeunes de 12 à 30 ans (de toutes origines culturelles) résidant au sud du quartier de la zone RUI, des ateliers de cirque itinérants par la travailleuse de rue, en collaboration avec L'Antre-jeunes de Mercier-Est et par une instrutrice de Cirque du monde.

Surtout, les endroits ciblés par le projet permettront d'offrir aux jeunes d'un secteur défavorisé, un projet intéressant et structurant.

##### Le projet permet de :

-Répondre aux besoins liés aux nouvelles réalités sociales et renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité du quartier. Nous souhaitons ultérieurement développer un nouveau point de services de L'Antre-jeunes de Mercier-Est dans la zone RUI et ce type de projet nous permettrait de créer les premières bases à ce

développement. Les adolescents et jeunes adultes peuvent ainsi bénéficier d'une nouvelle offre de services en loisirs et en soutien psychosocial, ce qui renforce chez ceux-ci, leur sentiment d'appartenance au quartier. De plus, ce type de projet permet également d'améliorer la qualité du milieu de vie. En effet, en travaillant directement auprès des jeunes qui errent, flânent, font des méfaits (graffitis, vandalisme, etc.), en leur offrant une activité gratuite animée par des adultes significatifs (travailleuse de rue et instrutrice du cirque du monde), ils peuvent ainsi à la fois se découvrir des talents, développer leurs habiletés et leur estime de soi. Aussi, ils peuvent se confier et avoir des références vers des ressources. Les jeunes qui errent dans la zone RUI sont directement interpellés par la travailleuse de rue et sont invités à participer au projet.

Ce projet permet à la fois d'intervenir directement sur des problématiques identifiées (sentiment d'insécurité, errance, décrochage et méfaits) en renforçant le sentiment de sécurité des résidents, en enrichissant l'offre de services en loisirs. Ainsi, les jeunes et les jeunes adultes font davantage une utilisation constructive des lieux publics, via un contact régulier avec des adultes significatifs. Le projet Cirque de rue 2 est un moyen de permettre le développement du plein potentiel des jeunes. Ce projet est une opportunité pour les jeunes de vivre une expérience personnelle positive qui peut devenir un catalyseur en ce qui a trait à la confiance en soi et à l'identité. L'approche du projet est fondée sur la rencontre entre les arts du cirque et l'intervention sociale. Les ateliers d'apprentissage seront axés sur le respect, le travail d'équipe, la sécurité et le plaisir, tout en proposant des défis successifs et dosés dans l'apprentissage des techniques de cirque. Ces conditions favorisent également le développement d'une meilleure condition physique ainsi que de meilleures capacités d'expression et d'adaptation chez ces jeunes. Les ateliers offrent aux participants un espace de rencontre leur permettant de s'exprimer et de partager avec leur monde, leur propre univers créatif. Les partenaires du quartier seront également invités à prendre part au projet (les écoles Boucher-de-la-Bruère et Saint-François-d'Assise, les Loisirs Longue-Pointe, les Productions Jeun'est, etc.) via la réalisation d'un spectacle. De plus, à tous les ateliers, la travailleuse de rue favorise via des références personnalisées, une meilleure utilisation des ressources.

**Ce projet est réalisé en partenariat avec :** Cirque du monde (prêt d'une instrutrice et de matériel de cirque), Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (ateliers sur la fabrication de décors), la Ville de Montréal et l'école Boucher-de-la-Bruère (prêt de gymnase).

## Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté

Il est un fait généralement reconnu que les complexes d'habitations à loyer modique (HLM) constituent des concentrations de personnes en grave situation de défavorisation matérielle et sociale. Ces personnes sont concentrées à l'intérieur de quadrilatères, dans des immeubles facilement identifiables comme étant des HLM. Peu présentes sur le marché du travail, elles sont souvent socialement dévalorisées, même stigmatisées. C'est d'autant plus vrai quand ces complexes sont intégrés à un voisinage de classe moyenne à moyenne élevée.

À la pauvreté économique de ces personnes s'ajoute donc de nombreuses problématiques telles le développement de comportements criminels et antisociaux, la sous-alimentation, la monoparentalité, les problèmes de santé mentale, l'intimidation, la toxicomanie et l'alcoolisme, le décrochage scolaire et social et, par dépit, l'abandon par certains parents de l'éducation de leurs enfants à la rue et au voisinage. Toutes ces problématiques sont malheureusement exacerbées par le désœuvrement de cette population.

Ces personnes bénéficieraient sans aucun doute d'un soutien accru des ressources communautaires. Pourtant, elles sortent peu de leur HLM, ce quadrilatère ou cet immeuble à la fois aimé et détesté. Elles méconnaissent donc l'étendue des possibilités qui leurs sont offertes *à l'extérieur*.

Les résidents des HLM, à force d'être regroupés dans une micro-communauté, sont déracinés de leur communauté au sens large, soit leur quartier. Le projet Toile d'araignée vise à bâtir des ponts.

À titre d'exemple, le projet Toile d'araignée a rejoint à sa première année, un total de 850 personnes dont 60% étaient des femmes et 40% des hommes (forte concentration de familles monoparentales). Lorsqu'il y a eu un arrêt du projet (arrêt de 3 mois) entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de financement du Contrat de Ville volet contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les problèmes observés avant le projet et qui avaient grandement diminué ont refait surface. Les besoins de ces résidents sont criants et l'intervention directe dans le milieu a des répercussions positives sur l'ensemble des résidents et le quartier.

Lorsque nous sommes témoins de cris d'alarme tels que ceux lancés à Montréal-Nord, l'importance et les retombées de projets tels la Toile d'araignée, Bouge ! et Cirque de rue, réalisés via les Contrat de ville ne peuvent être minimisées.

Malheureusement, faute de financement récurrent, ce type d'action peut à chaque année tomber à l'eau. Le message qui est alors envoyé à ces citoyens, c'est qu'ils ne sont plus assez importants pour bénéficier de services et de soutien adaptés. Les problèmes liés à la pauvreté et l'exclusion refont donc rapidement surface.

Il est démontré qu'il en coûte plus cher à la société lorsque celle-ci axe ses services et intervention en répression ou en résolution de problèmes, plutôt qu'à la promotion et la prévention. C'est en promotion et prévention que nous axons nos actions et celles-ci sont souvent difficiles à financer.





**Nom de l'organisme :** Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est (SÉSAME)

**Coordonnées :**

8628, rue Hochelaga  
Montréal, Québec. H1L 2M4  
Tél: 514-493-7656

**Nom de la personne responsable :** Stéphane Tremblay, Directeur général

**Mission**

À des fins humanitaires et charitables, et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, assurer à tous les résidents du quartier Mercier-Est de Montréal, la sécurité alimentaire en leur donnant accès à des aliments nutritifs, culturellement acceptables, par des moyens qui respectent la dignité de chacun et en leur donnant accès à de l'information adéquate favorisant le développement et la prise en charge personnelle ;

Organiser et mettre en place des solutions adaptées aux besoins des différents groupes de population autant à court terme que pour l'entraide et le développement à long terme de leur capacité de prise en charge ;

Offrir des ateliers et des activités éducatives afin de permettre à la population cible d'acquérir des connaissances et des habiletés utiles pour s'alimenter à faible coût tout en améliorant la qualité de son alimentation ;

Favoriser la reconnaissance et la promotion de l'action communautaire et bénévole ;

Favoriser le partenariat et la complémentarité avec les ressources existantes en sécurité alimentaire ;

Sensibiliser et informer la population et les organismes communautaires publics et privés à la problématique de la sous-alimentation en milieu populaire, son impact sur la santé et les actions à réaliser pour solutionner la situation ;

Aux fins des objets et des pouvoirs mentionnés ci-haut, amasser de l'argent, des fonds ou d'autres biens par voie de souscription publique ou privée, par voie de

subvention ou de toutes autres manières y compris la sollicitation, la réception et l'acceptation de dons, legs, octrois ou bénéfices ;

Exercer toutes autres activités en relation avec les buts de la corporation. »

### **Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

- Contrat de ville *Lutte à la Pauvreté*
- Contrat de ville *RUI*
- Fonds *Agir Ensemble pour Mercier-Est* (issu d'une enveloppe *Contrat de ville RUI* gérée par *Solidarité Mercier-Est*)

### **Projets réalisés en lien avec les contributions municipales**

- cuisines collectives
- petits déjeuners aux enfants
- 2 comptoirs alimentaires
- Fêtes des Moissons (fêtes citoyennes organisées au parc de la Promenade Bellerive)
- Démarrage d'une entreprise d'économie sociale

### **Interventions concertées avec la Revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est**

- Démarrage d'une entreprise d'économie sociale

### **Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

- Accorder l'aide financière sur une base triennale



**Nom de l'organisme :** Info-Femmes

**Coordonnées :**

2185, rue Des Ormeaux  
Montréal, Québec H1L 4W9  
Tél: 514-355-4529

**Nom de la personne responsable :** Diana Lombardi, directrice

**Mission**

Info-Femmes est un organisme à but non lucratif qui œuvre pour aider les femmes à cheminer vers une plus grande autonomie et une indépendance personnelle, affective et économique. Il favorise des démarches d'apprentissage et de réflexion critique amenant les femmes à une prise de conscience individuelle et collective de leurs conditions de vie. Ces démarches leur donnent les moyens d'avoir plus de pouvoir sur leur quotidien, d'améliorer et de transformer leurs conditions de vie. Le Centre est aussi pour les femmes un lieu de mise en commun de leurs difficultés, expériences et solutions. En plus de rompre leur isolement, il leur offre un lieu d'appartenance, d'expérience et de partage.

**Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

Info-Femmes ne reçoit pas de financement direct du niveau municipal. Toutefois, on espère pouvoir bénéficier d'un support financier afin de mettre en œuvre un projet de groupe d'entraide pour les femmes ayant été victimes d'agressions sexuelles. En plus de favoriser une intervention directe auprès des femmes de la communauté locale, ce projet s'inscrit dans les priorités adoptées au *Sommet de Montréal*, soit de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi Info-Femmes considère que les contributions municipales dans le financement des organismes locaux sont très importantes et méritent d'être maintenues et même bonifiées. C'est bien la Ville de Montréal qui a un lien privilégié avec les acteurs locaux et qui est en position de reconnaître les particularités de chacun des arrondissements ainsi que des quartiers sociologiques.

On ne peut pas remettre en question le bien-fondé des investissements municipaux, soit passés ou futurs, en matière de développement social et de la lutte à la pauvreté. On peut toutefois espérer que les montants investis puissent continuer et grandir et ce, afin de faire face à la dynamique toujours changeante au sein des localités de Montréal et à la défavorisation socio-économique grandissante des Montréalais.

### **Projets réalisés en lien avec les contributions municipales**

Bien qu'Info-Femmes ne reçoit pas de financement direct du niveau municipal, il participe et s'implique grandement au sein de la concertation locale. La force collective de Mercier-Est compte énormément sur l'affectation des ressources financières et humaines du niveau municipal. Ainsi, on considère qu'on réalise plusieurs projets en lien avec les contributions municipales.

### **Interventions concertées avec la Revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est**

Info-Femmes profite d'une subvention de la Direction de santé publique (accordée au quartier parce qu'il a une démarche RUI) pour financer un projet de sécurité urbaine avec les femmes.

Plusieurs dossiers et champs d'actions nommés dans le Plan de revitalisation ont besoin d'une implication très importante du niveau municipal, par exemple la construction du centre récréo-sportif.

### **Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

-Les contributions financières méritent d'être réévaluées et augmentées en ce qui concerne les Tables de quartier. Pourquoi faire attendre Centraide s'il est prêt à investir davantage? La subvention tripartite nécessite une augmentation immédiate et par la suite, une indexation annuelle au coût de la vie. Les Tables sont primordiales pour intervenir localement et cette subvention existe pour soutenir la mission globale de ces ressources.

Je déplore qu'à chaque année on doit investir temps et énergie dans les projets ponctuels ou qu'on se voit forcé à s'éparpiller dans divers programmes à financement récurrent (ex : 1,2,3 Go! ou Québec en Forme) afin de maintenir les employés (ou payer le compte d'Hydro!) Pendant ce temps, la concertation (la table, les organismes communautaires autonomes) emploie des efforts surhumains pour réaliser les multiples activités liées à tel ou tel projet!

-Le Contrat de ville devrait être accordé sur 3 ans ou un mécanisme mérite d'être mis en place afin d'éviter les fameux « trous » où les organismes n'ont pas le financement entre 2 chèques pour maintenir la qualité de ses activités.

-Cela m'étonne que la Ville n'ait pas autant de « pouvoir » sur les services par-municipaux. À regarder l'état de notre service de transport en commun, la rue Notre-Dame, le manque flagrant d'un centre récréo-sportif ou du logement social, on ne pourrait pas croire qu'on a une démarche de RUI ! À quand notre tour? De plus, on a des difficultés au niveau de l'implication de toutes les Divisions dans le développement social – même si c'est un enjeu de l'arrondissement, il peut avoir un soutien technique offert par la Ville-centre/conseil d'agglomération. Après tout, l'idée des RUI venait d'où?... une réelle concertation devrait être mise en place.

-La Ville devrait agir immédiatement pour améliorer le service de transport en commun – la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) et ses alliés revendiquent une tarification sociale pour les personnes à faible revenu... le transport est un droit et non un privilège. L'accessibilité universelle est nécessaire autant au niveau du coût que de la desserte (fréquentation, sécurité). Cet enjeu touche les gens de Mercier-Est aussi.

-On ne peut pas le répéter assez souvent : il faut que la Ville se rapproche des citoyenNEs! L'action citoyenne constitue un élément important pour améliorer les conditions de vie des gens d'un quartier.

Voici un texte tiré de notre réponse au questionnaire préparatoire pour le Forum en développement social de l'arrondissement :

« La place accordée aux citoyen(ne)s au sein de l'arrondissement devrait être au cœur des préoccupations des responsables de tous les services de l'arrondissement. Une approche participative doit être prônée et ce, à tous les niveaux. Le développement social ne peut être réussi si nous nous concentrons uniquement sur les questions « sociales », soit : les loisirs, les sports ou les bibliothèques. Cette vision du développement social est très réductrice et ne nous permet pas de faire avancer les choses... notre environnement est aussi influencé par le secteur économique, l'urbanisme, l'industrie, etc. Ainsi, si tous les services adoptent une approche participative, s'ouvrent à des citoyen(ne)s, on pourrait réellement réussir le développement social. La démarche de la RUI nous a très bien démontré à quel point une approche intégrée et participative est essentielle à la réussite de tout ce que nous entreprenons avec la population! »

-À l'automne 2007, nous avons aussi déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur la Politique égalité de la Ville. Les recommandations sont nombreuses. Encore aujourd'hui les femmes sont plus pauvres que les hommes et elles sont moins bien payées qu'eux (qu'elles soient en couple ou non). L'équité

salariale n'est pas encore chose gagnée. Les femmes occupent la majorité des emplois précaires, à temps partiel, à salaire minimum. Elles sont nombreuses à se trouver cheffe de famille monoparentale ou vivant seule avec peu de moyens dans le 3<sup>e</sup> âge. Selon nous, les raisons pour que la Ville continue et bonifie son financement dans les mesures de lutte à la pauvreté sont évidemment très nombreuses!



**Nom de l'organisme :**

LA MAISON DES FAMILLES DE MERCIER-EST

**Coordonnées :**

700, rue Georges-Bizet  
 Montréal, Québec. H1L 5S9  
 Téléphone : 514-354-6044

**Nom de la personne responsable :** Christine Trépanier, directrice générale

**Mission**

*Contribuer au mieux-être des familles en mettant en valeur leur potentiel.*  
 Ceci s'actualise par les activités suivantes : milieu de vie, accueil, écoute, références, activités parents, activités enfants 0-12 ans, activités parents/enfants, sorties et activités familiales, halte-garderie, aide aux devoirs.

**Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

-Contrat de Ville

**Projets réalisés en lien avec les contributions municipales**

-Une somme de 22 500\$ en 2008 nous a permis de participer au projet d'intervention en HLM « La Toile d'Araignée ». Nous organisons le volet d'intervention famille 0-12 ans (halte-garderie, activités 6-12 ans et activités familiales). Les autres partenaires de ce projet organisaient des activités en lien avec leur mission et clientèle-cible.

**Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

-Organiser l'administration des projets pour assurer leur continuité sans interruption de services. Cet arrêt provoque la perte des employés en poste et nous oblige à repartir presque au début afin de recréer des liens avec les clientèles fragiles des HLM.



**Nom de l'organisme :** Infologis de l'est de l'île de Montréal

**Coordonnées :**  
2532, rue Des Ormeaux  
Montréal, Québec. H1L 4X5  
Tél : 514-354-7373

**Nom de la personne responsable :** Chantal Malouin, directrice

**Mission**

Notre but est d'améliorer les conditions de vie et de logement des résidant(e)s de notre territoire en cherchant principalement à...

- Défendre le droit au maintien dans les lieux des locataires du marché privé;
- Promouvoir, appuyer et revendiquer le logement social pour les locataires de notre territoire;
- Favoriser l'unification des luttes contre les causes de la pauvreté.

**Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

Aucune

**Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

Le quartier Mercier-Est s'appauvrit de plus en plus, avec une population vieillissante importante à faible revenu, vivant souvent dans l'isolement; il y a un besoin urgent de mettre en place des programmes pour la sortir de cet isolement.





**Nom de l'organisme :** Chez-Nous de Mercier-Est

**Coordonnées :**

7958, rue Hochelaga  
Montréal (Québec). H1L 2K8  
Tél : 514-354-5131

**Nom de la personne responsable :** Patricia Charland, Directrice générale

**Mission**

Le centre communautaire Le Chez-Nous de Mercier-Est est un milieu d'appartenance et de soutien pour les personnes de 55 ans ou plus, autonomes ou en perte légère d'autonomie, de Mercier-Est. Il vise, d'une part, à favoriser la socialisation et à briser l'isolement et d'autre part, à favoriser l'autonomie de ces personnes en leur offrant, dans la limite de ses ressources, des activités et des services variés et adaptés à leurs besoins.

**Contributions municipales qui financent les ressources et les activités de l'organisme**

Contrat de Ville lutte à la pauvreté 12 750 \$

**Projets réalisés en lien avec les contributions municipales**

Intervention en milieu HLM (2) auprès de 177 aînés.

Une clientèle qui comporte plusieurs types de problématiques (pauvreté, isolement, solitude, problème de jeux, alcoolisme, perte d'autonomie), ce qui amène énormément de conflits et de l'insécurité entre les résidents et suscite souvent la présence des policiers et travailleurs sociaux dans le milieu.

Actuellement, plus de 70 résidents aînés gravitent dans les activités proposées par les comités de bénévoles accompagnées par l'intervenant de milieu en place. À ce

nombre, quelques-uns, soit environ 10 personnes qui ne participent pas aux activités des collectifs, ont été rencontrés par l'intervenant de milieu. Ne faisant partie d'aucun des 2 groupes précédents, près de 25 personnes jouissent des installations communautaires sans participer aux événements à l'horaire (ils viennent se tenir au courant, jaser, lire leur journal, etc.)

### **Recommandations pour bonifier les contributions municipales de lutte à la pauvreté**

#### Récurrence du fonds pour une récurrence des projets existants :

- Maintien de la ressource humaine en place (maintenir la constance)
- Amélioration significative du climat du milieu
- Hausse de participation aux activités organisées par les résidants
- Amélioration du sentiment de sécurité des citoyens
- Baisse des appels à la police et autres intervenants
- Diminution de l'isolement, de l'insécurité
- Intervenant à 25h/semaine (Objectif; 35h)

#### Sans fonds ni récurrence

- Importants conflits (Appel 911, insécurité, isolement)
- Recommencer le processus de confiance chaque fois qu'un nouvel intervenant arrive dans le milieu
- Épuisement des ressources salariées et bénévoles citoyens
- Diminution de l'implication des citoyens

### **Récurrence des programmes de financement**

- Le Contrat de ville devrait être accordé sur trois ans ou un mécanisme mérite d'être mis en place afin d'éviter les fameux « trous » où les organismes n'ont pas le financement entre deux chèques pour maintenir la qualité des activités.
- Offrir un soutien accru aux résidents des habitations à loyer modique (HLM). Le projet Toile d'araignée dans Mercier-Est vise à bâtir des ponts. Malheureusement, faute de financement récurrent, ce type d'action peut à chaque année tomber à l'eau. Lorsqu'il y a eu un arrêt du projet (arrêt de 3 mois) entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de financement du Contrat de ville volet contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les problèmes observés avant le projet et qui avaient grandement diminué ont refait surface. Les besoins de ces résidents sont criants et l'intervention directe dans le milieu a des répercussions positives sur l'ensemble des résidents et le quartier.
- Le quartier Mercier-Est s'appauvrit de plus en plus, avec une population vieillissante importante à faible revenu, vivant souvent dans l'isolement; il y a un besoin urgent de mettre en place des programmes pour la sortir de cet isolement.

### **Soutenir la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI)**

- Que les zones de revitalisation existantes deviennent de véritables secteurs prioritaires d'intervention pour la Ville de Montréal et qu'un mécanisme de suivi évaluant les investissements dans ces zones soit instauré.
- Que la Ville de Montréal fasse des secteurs RUI des zones prioritaires d'intervention à l'intérieur de ses propres divisions, de ses organismes municipaux et de ses différents programmes.
- Que les sommes dévolues spécifiquement aux zones de revitalisation urbaine intégrées dans le cadre du Programme Renouveau urbain (PRU) soient augmentées, en cohérence avec les objectifs de la démarche RUI énoncés précédemment.
- Qu'aucune nouvelle zone RUI ne soit créée, tant et aussi longtemps que les zones de revitalisation urbaine intégrée existantes n'obtiendront pas le financement qui leur permettra d'influencer qualitativement et quantitativement la qualité de vie des résidents de leurs secteurs respectifs.

- Que la Ville de Montréal travaille à mobiliser des acteurs externes dans le but que ceux-ci fassent également des zones RUI des secteurs prioritaires d'intervention. L'exemple de la Direction de la santé publique, qui a utilisé les zones RUI pour implanter son programme « Aménager des quartiers durables » est à répéter.
- Faire en sorte que d'autres programmes municipaux ou gérés par des organes paramunicipaux (SHDM, STM, etc.) prennent en considération les zones prioritaires d'intervention telles que les RUI dans leurs décisions d'investissements et de développements de projets et d'actions.
- Investir en infrastructures dans les zones RUI de Montréal, particulièrement un centre récréo-sportif pour le quartier Mercier-Est. Ce centre est demandé depuis plus de 15 ans.
- Garder l'outil de mesure de la défavorisation matérielle et sociale qu'est l'indice Pampalon. Celui-ci est rigoureux et pertinent. Dans la majorité des cas, l'indice Pampalon avantage plus qu'il ne désavantage.

#### **Aider la table locale de concertation à accomplir sa mission**

- Augmenter à 34 000\$ / an la portion de la Ville de Montréal qui est versée aux tables de concertation financées par *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (actuel 18 233\$ / an).

# Annexe

## Mercier-Est en un coup d'oeil

- 41 891 résidents
- 22,9% de la population est à faible revenu
- 11,4% de personnes issues de l'immigration
- 57,2% de locataires
- 40% de familles monoparentales
- Moyenne des revenus par ménage: 52 899\$

## Les enjeux de notre quartier

- Un territoire divisé dans son aménagement
- Le camionnage sur la rue Notre-Dame
- La cohabitation résidentielle-industrielle
- Peu de services et d'infrastructures de loisir
- Un tissu social en pleine transformation: hausse du nombre d'immigrants, diminution du nombre de familles, vieillissement.
- Développement harmonieux du site Contrecoeur

